

Offre de Service Civique – Accompagnateur(trice) de jardins solidaires Association **Culture(s) en Herbe(s)**

LA STRUCTURE :

Depuis 2010, l'association Culture(s) en Herbe(s) créée et anime des jardins solidaires sur Paris. Le projet s'adresse plus particulièrement à des personnes touchées par l'isolement social, ou fragilisées, pour qui le jardin peut constituer un facteur de socialisation et de remobilisation. Il demeure toutefois pleinement ouvert à l'ensemble des habitants (public adulte ou adolescent).

Plus d'infos sur le projet : www.culturesenherbes.org

Adresse : Maison des associations du 11e arrondissement de Paris, 8 rue du Général Renault, 75011

LA MISSION :

Le/la volontaire effectuera la mission en collaboration avec l'animatrice jardin et sous la responsabilité et le tutorat de la coordinatrice de l'association.

La mission de service civique concerne la participation à différentes activités autour du projet de jardin :

- **Co-animation des ateliers de jardinage collectifs hebdomadaires** : accueil du public et accompagnement sur les activités jardinières du jour, avec l'animatrice.
- **Suivi des ressources matérielles et pédagogiques pour le jardin** : approvisionnement en matériels divers, logistique, propositions d'ateliers thématiques, réflexion sur les outils pédagogiques, etc.
- **Communication**: animations du site internet et des réseaux sociaux, rédaction de la newsletter, participation aux réunions et rendez-vous locaux, etc.
- **Participation ponctuelle à l'organisation d'événements locaux** (sorties, festival, etc...).

PROFIL RECHERCHE :

- avoir entre 18 et moins de 26 ans
- **Fort intérêt pour le jardinage au naturel et l'agroécologie**
- Autonomie, dynamisme et prise d'initiatives
- Sens de l'organisation

Motivation pour la mission, aisance relationnelle et envie de travailler avec un public adulte potentiellement fragile. Une pratique du jardinage et une expérience dans l'animation seront très appréciées.

CONDITIONS :

Contrat de service civique : indemnité de 573 euros par mois (indemnité légale de service civique).

Protection sociale intégrale ; cotisation à l'assurance vieillesse.

Contrat d'engagement d'une durée de 6 mois, à partir du 1^{er} juin 2017.

Durée hebdomadaire : 28 heures par semaine. Disponibilité du mardi au vendredi. Intervention ponctuelle le week-end.

Formation : la/le volontaire suivra une formation Civique et Citoyenne et passera le brevet de Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1)

Contact : Miriam Le Guen, coordinatrice, culturesenherbes2@gmail.com ;

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 22 mai 2017

Se renseigner sur le Service Civique : <http://www.service-civique.gouv.fr/>